

LES 4 UNITÉS DU SESSAD

Unité Enfance

Chef de service
Françoise BARASTIER

Secrétariat
Elodie MOESCH

Unité Adolescence

Chef de service
Olivier GODARD

Secrétariat
Jamila EL MAHYAOUI

Unité Enfance / Adolescence (Val de Saône)

Chef de service
François LARGY

Secrétariat
Sarah BOURCEY

Unité Pré-professionnelle

Chef de service
Pascale REMOND

Secrétariat
Françoise CHAPELARD

Equipe éducative, Equipe pédagogique,
Equipe thérapeutique et Service social

Directeur du SESSAD : *Bertrand LAMIREL*

Directeur du Dispositif : *Patrick REY*



Les missions du SESSAD des Pays
se déclinent :

auprès des usagers,
en accompagnement de leur
évolution et de leurs projets,

auprès des familles,
en conseil technique
et en éclairage de leurs choix,

auprès des partenaires,
en partage des stratégies
et en coordination des solutions.

SESSAD des Pays

21 avenue Albert Camus
21 000 DIJON

Tél : 0 380 734 318

Fax : 0 380 734 317

Mail : sevad.des.pays@pep21.org

Site Internet : www.pep21.fr



La solidarité en action



SESSAD des Pays



*Service d'Education et
de Soins Spécialisés
A Domicile*



Missions principales du SESSAD des Pays

- Accompagner sur proposition de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la Personne Handicapée et après accord de la famille, des jeunes de 3 à 20 ans, présentant un retard mental moyen, sans ou avec troubles associés, influant sur leurs capacités d'apprentissage scolaire et d'adaptation sociale.
- Assurer auprès de ces jeunes des prestations de compensation, leur permettant de développer des stratégies de suppléance à leur handicap. L'objectif prioritaire est leur inclusion dans un parcours de droit commun.

Ces prestations sont servies sur les lieux de vie du jeune, pour préserver au mieux son environnement habituel ; elles peuvent être :

éducatives /pédagogiques/ thérapeutiques .

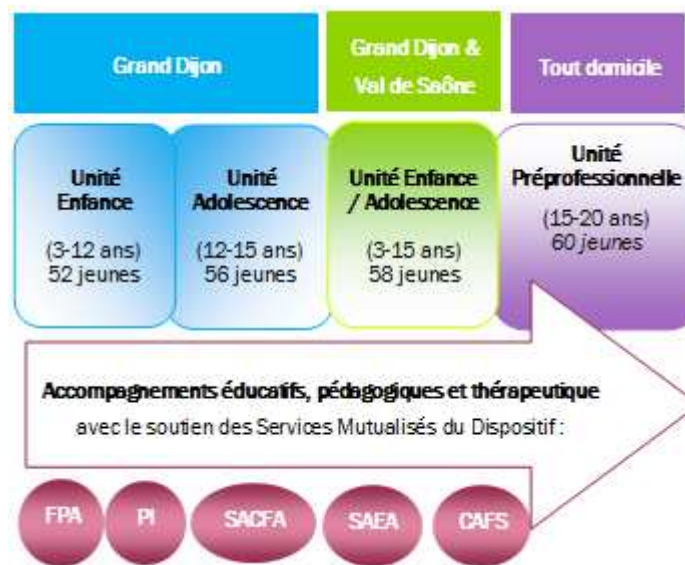
Un accompagnement social peut être proposé si la situation familiale le nécessite.

Ces aides sont définies dans le cadre d'un Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA, élaboré avec le jeune et sa famille).

Un Document Individuel d'Accompagnement (DIA) est élaboré à chaque admission précisant :

- l'ensemble des prestations proposées,
- les engagements des familles envers le SESSAD.

Organisation du SESSAD des Pays Capacité d'accueil : 226 jeunes



FPA : Formation Professionnelle Adaptée

PI : Pôle Insertion PEP 21

SACFA : Service d'Appui aux CFA

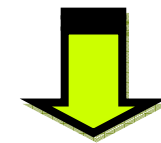
SAEA : Service d'Accueil Externalisé en Appartement

CAFS : Centre d'Accueil Familial Spécialisé

- ⇒ Nous tenons compte de l'environnement dans lequel vit l'utilisateur :
 - famille,
 - établissements scolaires,
 - lieux d'apprentissage,
 - lieux de travail,
 - lieux de loisirs.
- ⇒ en intervenant sur place ou dans nos différentes antennes :
 - Agglomération dijonnaise (Toison d'Or, Grésilles, Fontaine d'Ouche, Motte Giron),
 - Is-sur-Tille, Seurre.
- ⇒ en mobilisant sur Auxonne une équipe spécifique Val de Saône.

Axes du projet SESSAD 2014 - 2018

- Soutenir les jeunes dans leur progression et dans leur développement personnel,
- Adapter la fréquence des interventions en fonction des difficultés des jeunes, pour contribuer à une meilleure inclusion scolaire, professionnelle et sociale,
- Renforcer les suivis thérapeutiques,
- Créer des prestations d'accompagnement pré-professionnel, professionnel et social diversifiées, pour soutenir les jeunes adultes dans leur parcours d'insertion,
- Apporter une plus grande souplesse dans les réponses à leurs besoins,
- Soutenir et sécuriser les familles,
- Proposer des ressources et des techniques aux structures d'accueil du milieu ordinaire.



Le SESSAD s'appuie sur les ressources du **Dispositif IME - SESSAD PEP 21** :
Formation Professionnelle Adaptée,
Pôle d'Insertion, SACFA,
SAEA et CAFS.